



Siège Social :
46, rue Léon Laval
L-3372 LEUDELANGE

R.C. Luxembourg B 67199

A V I S

Suivant décision de l'Assemblée générale ordinaire de la société FOYER S.A. du 4 avril 2006, un dividende d'un montant brut de

€ 1,20 par action

sera payé, après déduction de la retenue de 20% de l'impôt luxembourgeois sur les revenus de capitaux, à raison de €0,96 net par action à partir du 10 avril 2006 aux actionnaires nominatifs sur leur compte auprès de leur banque et aux actionnaires au porteur contre présentation du coupon n° 6 :

- au Grand-Duché de Luxembourg : auprès de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat;
- en Belgique : auprès de Petercam S.A..

L'Assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le même jour a décidé le transfert du siège social de la société de Luxembourg à Leudelange, 46, rue Léon Laval.

Le rapport annuel au 31 décembre 2005 de Foyer S.A. est à la disposition du public, soit au siège de la Société à Leudelange, soit chez Petercam S.A. en Belgique. Il peut également être consulté sur le site internet **www.foyer.lu**

Le Conseil d'administration